

Après avoir travaillé dix ans aux côtés de René Henrot puis écrit les notes de politiques générales de 2001, 2007 et 2013, après avoir réalisé avec mes collègues et les équipes plus de 95% des projets annoncés et en avoir ajoutés abondamment, je suis heureux au nom de mon groupe de présenter la suite comme l'électeur nous en a confié le mandat.

Notre déclaration de politique générale s'enracine dans le passé et s'ouvre sur un futur précis de développement de services pour nos citoyens. Tintigny est une commune en pointe dans plusieurs domaines, nous voulons conforter cette position en étroite relation avec nos partenaires, nos voisins et dans la ligne du développement social, économique, culturel et rural de la Gaume, dans un esprit d'innovation, de transition énergétique et de transition numérique.

Dans un contexte de début de législature, particulièrement difficile, de privation de recettes et de restriction de libre circulation forestière, nous devons situer les projets dans un cadre prudent, même s'il est ambitieux. Le cataclysme économique et social créé par certaines dérives cynégétiques, commande plus que jamais de poursuivre notre rigueur de gestion et d'optimisation des ressources et des charges. A cet égard le renforcement des outils de gestion énergétique est une priorité absolue, l'essentiel de nos marges de manœuvre se situant dans cette partie de notre budget.

Dans le domaine des soins de santé et de l'assistance sociale générale nous réaliserons l'achèvement du pôle santé dont nous avons construit les bases. Achèvement de la maison des « médecins de village », assistance au poste médical de garde, développement de la maison d'accueil de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et accompagnement de la mise en œuvre de la maison de repos et

probablement de soins, à Bellefontaine (la demande de permis devrait être déposée fin février). En outre, nous resterons attentifs à toutes les opportunités actuelles et futures de développer ces services de soins à notre population. Dans cette ligne, nous poursuivrons notre assistance à la personne âgée tant à domicile que dans le développement d'infrastructures d'accueil en saisissant toutes les possibilités de financements propres ou dans le cadre du développement rural. Nous maintiendrons seuls ou avec des partenaires le service de transports sociaux. Nous développerons dans la continuité une politique de logements accessibles à tous, poursuivrons notre travail de mise à l'emploi des personnes en difficultés ou en état d'exclusion du chômage, nous poursuivrons l'attention à la lutte contre la pauvreté et le recours à une série de services sociaux tant en direction de l'enfance, de la jeunesse qu'en direction des personnes socialement ou moralement en difficulté.

Dans le domaine du développement économique, agricole, de circuits courts et de commerce de proximité : nous assurerons le déploiement de la nouvelle zone d'activité en partenariat étroit avec les services de notre intercommunale et répondrons, par une assistance précise et efficace, aux demandes d'installation sur notre territoire. Nous poursuivrons le développement de l'accès aux terres pour les professionnels de l'agriculture, de l'horticulture, du maraîchage et participerons activement à la remise dans leur état initial, de parcelles agricoles boisées, illégalement ou par abandon. Nous développerons l'axe du télétravail et de partage d'espace de travail, de développement de l'emploi local décentralisé avec nos partenaires habituels. Nous soutiendrons aussi toutes les alternatives citoyennes intéressantes dans le domaine de la transition de société. De même nous continuerons

l'accompagnement du pôle d'économie sociale et solidaire, et veillerons à en renforcer le rayonnement. En complément, en partenariat avec nos voisins d'Etalle et Habay, nous avons l'ambition de renforcer le maillage et le déploiement économique de notre canton, notamment via une agence de développement local commune et un partage des outils de gestion.

Dans le domaine du développement touristique et du pôle "Mémoire" : nous suivrons de très près tout le processus d'installation et d'accueil de l'espace mémoriel, en renforçant nos relations avec nos partenaires provinciaux, mais aussi français des troupes de marines et de la Somme, voire même allemands. Le développement de l'outil que constitue le Château de Rossignol en tant que pôle de développement multisectoriel est une évidence. Dans la ligne des ambitions croisées d'histoire, nature et culture, le déploiement de notre réseau de voies lentes et de parcours forestiers sera au centre des actions, de même qu'une ouverture vers le logement insolite et vers les sentiers thématiques. L'articulation avec nos outils culturels nombreux et variés sera renforcée par une concertation permanente et la poursuite des synergies.

En matière de pratique du sport et d'accès aux sports : Nous développerons les infrastructures et poursuivrons notre soutien aux clubs sportifs et initiatives citoyennes en matière de sport avec l'ambition claire de professionnaliser cet encadrement afin d'étendre le nombre d'opportunités, mais aussi de structurer, au niveau de la commune, la répartition des activités, en en reprenant si nécessaire la gestion, aux côtés des bénévoles dévoués. La bonne affectation des moyens à l'échelle d'un territoire comme le nôtre, suppose une organisation à l'échelle de toute la commune, avec une mise en place

intelligente de la mobilité notamment par voies lentes et sécurisées.

L'enseignement, la petite enfance et la jeunesse seront toujours au centre de nos attentions. Le niveau de nos écoles, de notre encadrement et de la diversification d'activités scolaires et extrascolaires sera maintenu voir renforcé en matière d'apprentissage des langues dans la mesure du possible financier. L'éveil musical et technologique, l'assistance dans l'apprentissage, au besoin avec le soutien des initiatives privées sera poursuivi. L'interaction avec les outils culturels, historiques, sportifs sera également renforcé afin de profiter des atouts de notre territoire. Le suivi et l'encadrement des associations de jeunes sera stimulé. Le déploiement du concept de la « smart city » apportera à cet égard, une diversification des canaux de contacts et d'interaction, tant avec cette population précise qu'avec tous les habitants.

En matière de développement rural et de la qualité de vie : La mise en place de notre second plan de développement rural, la réactivation du plan de conservation de la nature, du plan maïa, le déploiement du plan de mobilité seront des axes forts de notre interaction avec les citoyens. Avec une priorité très claire de passer le relais cette fois aux petites entités, tout en conservant la vision du maillage du territoire à différents niveaux et notamment en matière de mobilité, de patrimoine et de sécurité routière.

En ce qui concerne les dossiers en cours, indépendamment de ceux qui émergeront du plan de développement rural, et qui seront achevés durant la législature, il y a lieu de retenir les dossiers suivants :

Finalisation de l'espace d'accueil d'habitats légers et achèvement des logements sociaux passifs aux abords de la halle de Han, avec

réalisation concomitante ou préalable d'espace de parkings supplémentaires. Réalisation de la place du champ de foire à Tintigny avec la réinstallation de la fontaine aux Lions, d'une liaison vers la maison communale en excédent de voirie et en venelle à l'arrière, avec aménagement de parkings complémentaires ou de remplacement. Transformation en bibliothèque du presbytère de Bellefontaine, achèvement de l'extension de l'école de Bellefontaine et rénovation de la salle de sports. Réalisation de la venelle de liaison des villages de Bellefontaine et Tintigny en passant par Habchimont et puis liaison de cette venelle avec le village de St-Vincent. Réalisation des plaines de jeux et parcours santé. Finalisation de l'étude et mise en œuvre de la réalisation d'une nouvelle salle de sports à Tintigny. Mise en œuvre du projet de plan d'eau favorisant la biodiversité à Poncelle. Réalisation de l'aire multisport aux abords de l'école de Rossignol. Etude et finalisation d'une chaufferie collective à Tintigny en vue de l'alimentation de la maison des médecins, du poste médical de garde, des salles de sports actuelle et future et de l'école de Tintigny. Mise en œuvre d'une régie communale autonome. Participation à la réalisation de la chaufferie collective à Rossignol afin d'assurer l'alimentation du château, de la conciergerie, de la maison d'accueil communautaire, de l'espace de coworking, du centre culturel, de la bibliothèque et de la ludothèque. Réalisation du musée et d'un accueil étendu au niveau touristique. Réalisation d'espaces de parking le long du mur d'enceinte du château. Réalisation des travaux de restauration de l'Eglise de Tintigny et réflexion sur les réaffectations d'autres bâtiments du culte. Réalisation de la maison de village de Tintigny et réaffectation du cercle St-Joseph. Rénovation de la route du Ménil et des accès au camping du Chênefleur et à la brasserie Millevertus. Entretien de différentes voiries et rénovation de la traversée du village d'Ansart. Remise en œuvre du

captage d'Habchimont et liaisonnement avec le réservoir TP dans le lotissement de Bellefontaine puis bouclage avec le château d'eau de St-Vincent. Mise en œuvre de l'espace logement sur le plateau du Château d'eau à St-Vincent, ainsi que de places à bâtir à Ansart. Accompagnement de la mise en œuvre de la dernière phase du lotissement de la SWL au Gros terme dont la finalisation du dossier est en cours. Poursuite du déploiement du réseau internet et fibre optique en partenariat avec les opérateurs. Accompagnement de la mise en œuvre de la zone humide de Breuvanne. Rénovation du bâtiment de l'ancienne école de Rossignol. Achèvement des travaux au local de l'Ansartoise et mise en œuvre de l'accueil camps. Entretien annuel du réseau d'égouttage dans le cadre de la convention avec l'AIVE. Poursuite de la mise en œuvre de nos projets leader, parc naturel de Gaume et coopération au développement dont nous avons réussi les renouvellements financiers pour 5 ans ou 10 ans.

Bref vous le voyez, le menu est copieux et réclame la mobilisation de tous. A cet égard, le renouvellement d'une partie de notre personnel par succession naturelle, a apporté une nouvelle force de travail dans nos équipes ; la synergie grandissante avec le CPAS, le renforcement de nos partenariats tous azimuts, tant avec les opérateurs publics que les opérateurs associatifs ou privés, notre position de leader dans certaines thématiques, concourent à nous donner confiance dans l'avenir, surtout quand les hypothèques et contraintes actuelles seront levées. Depuis trente années que le groupe majoritaire préside aux destinées de notre commune, tous les défis successifs ont été relevés, tous les aménagements promis ont été menés à bien quand ils ont été validés par les pouvoirs subsidiaires lorsque nécessaire. Nos réalisations ont largement dépassé les objectifs par la saisie de toutes les opportunités

ou par la compréhension de nouveaux défis ou besoins. L'arrivée de nouvelles recrues autour de la table du conseil et son rajeunissement partiel sont un gage de pérennité pour le bien de la population. Notre mandat est clair : poursuivre le développement et l'aménagement de notre territoire sans laisser personne de côté. Telle est bien notre intention et personne ne pourra nous faire dévier de l'accomplissement de notre devoir dans le respect absolu de l'intérêt général, en visant toujours plus et toujours mieux.

Voici tracée la note globale qui sera déclinée dans le cadre du plan stratégique transversal que nous présenterons dans les prochains mois.

BP 28.01.2019